CONSEIL EXECUTIF
Cent vingt-deuxième session
Point 4.7 de l'ordre du jour provisoire

EB122/10 Corr.1 18 janvier 2008

## Stratégies visant à réduire l'usage nocif de l'alcool

## Rapport du Secrétariat

## Rectificatif

Remplacer la deuxième phrase du paragraphe 4 par le texte suivant :

Au niveau mondial, sur une série de 20 facteurs de risque pour la santé, l'usage nocif de l'alcool est la principale cause de mortalité et d'incapacités dans les pays en développement à faible mortalité, le troisième facteur de risque dans les pays développés après le tabagisme et l'hypertension, et le onzième dans les pays en développement à fort taux de mortalité.

= = =